

discussion sur la révision du communiqué

---

MONTREAL – GAC : Réunion conjointe avec le Conseil d’administration de l’ICANN et le GAC, et discussion sur la révision du communiqué  
Mardi 5 novembre 2019 – 15h15 à 16h45 EDT  
ICANN66 | Montréal, Canada

MANAL ISMAIL, PRÉSIDENTE GAC :      Veuillez prendre vos places

Bon après-midi à tout le monde. Soyez les bienvenus dans la réunion du GAC avec le Conseil d’administration ici à Montréal.

Nous remercions les membres du Conseil d’administration d’avoir cet échange en personne que nous avons dans chacune des réunions de l’ICANN. Nous vous remercions aussi de partager ces sujets de discussion avec le GAC.

Nous allons donc disposer d’une heure pour cette réunion, nous allons diviser le temps pour les questions du GAC vers le Conseil d’administration et les questions que le Conseil d’administration voudra poser au GAC.

Le Conseil d’administration a eu la gentillesse de permettre au GAC de commencer par ses propres questions, pour nous assurer que nous disposons de suffisamment de temps, puisque nous sommes tous ici présents.

Est-ce qu’il y a une intervention pour commencer ?

---

**Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.**

MAARTEN BOTTERMAN : Nous croyons que ce dialogue est très important pour nous ; c’est une nouvelle manière de participer dans un travail qui puisse aller vers une plus grande collaboration, un partenariat plus fort.

Donc, nous vous remercions des questions qui ont été soulevées et nous allons commencer par les questions que vous aurez à poser.

MANAL ISMAÏL, PRÉSIDENTE GAC : Nous allons commencer sans plus tarder.

Le premier thème se rapporte au RGPD et au WHOIS.

Ce thème qui est tellement important pour la communauté pousse les membres du GAC à partager avec le Conseil d’administration les attentes du GAC pour conclure le travail de l’étape 2 que l’EPDP de manière opportune, le soutien du GAC pour que l’ICANN essaye d’avoir une plus grande clarté et les critères des autorités de protection des données européennes et le soutien du GAC à l’ICANN pour exprimer les attentes du fait que le processus de mise en œuvre d’un modèle d’accès et de divulgation soit stipulé et qu’il fasse l’objet d’un accord et qu’il y ait une date butoir pour sa finalisation.

Becky.

BECKY BURR : En premier lieu, je veux dire que nous partageons les inquiétudes du GAC par rapport à une résolution rapide de l’EPDP. En ce moment, nous ne pouvons pas présenter l’expérience aux utilisateurs. Nous espérons

que cela puisse se faire dans les plus brefs délais.

Et vous avez vu aussi que l’organisation de l’ICANN a présenté au Comité de protection des données européen une demande de critères et de lignes pour utiliser ce modèle d’accès.

L’idée est d’obtenir ces lignes générales du Conseil européen de protection de données pour voir comment on peut aller de l’avant dans ce processus d’élaboration de politiques. Bien sûr, c’est la communauté de l’ICANN qui a la responsabilité de l’élaboration de politiques. L’objectif du document qui a été présenté était de permettre au Conseil d’administration de répondre aux questions qui nous avaient été posées par le groupe de l’étape 2 de l’EPDP.

Chris, vous avez quelque chose à dire ? Non.

GORAN MARBY :

Je voudrais remercier le GAC de tout le soutien qu’ils nous ont donné. Je voudrais remercier aussi la Commission européenne dans ce processus jusqu’ici, et j’ai une demande à vous faire ici dans le GAC, parce que vous avez plusieurs États membres de l’Union européenne.

Ce serait très utile pour nous si vous pouviez parler avec les autorités de protection de données de chacun des pays, les forces politiques, pour que ces autorités de protection de données nous donnent une réponse dans les plus brefs délais. Nous, on ne peut pas parler de date butoir, mais nous vous demandons de nous aider. Et cette aide, ce soutien sera vraiment bienvenu de notre part.

discussion sur la révision du communiqué

---

MANAL ISMAÏL, PRÉSIDENTE GAC : Becky, Goran.

[Manal Ismaïl prend la parole pour voir si les collègues du GAC veulent faire des commentaires].

La Commission européenne.

COMMISSION EUROPÉENNE : Je voudrais répondre à l’organisation de l’ICANN. Je peux vous assurer que ce sera le cas parce que beaucoup d’États membres- enfin, nous avons eu hier des contacts informels pour pouvoir parler avec leurs autorités de protection de données pour que ces autorités-là puissent comprendre le contexte où le document a été élaboré, ce document qu’on leur a présenté pour pouvoir accélérer tout ce travail et donner une réponse au Conseil d’administration.

GORAN MARBY : Si j’avais un chapeau, je tirerais mon chapeau en ce moment. Merci beaucoup.

MANAL ISMAIL, PRÉSIDENTE GAC : Merci à la Commission européenne. Merci, Goran.

Est-ce qu’il y a d’autres questions ? Quelqu’un d’autre voudrait faire un commentaire sur le RGPD et le WHOIS ?

Pouvons-nous aborder le prochain sujet, s’il vous plait ?

---

Il faut parler de l’atténuation de l’usage malveillant du DNS tel que cela a été établi pour mettre en œuvre des objectifs stratégiques nouveaux pour l’utilisation malveillante du DNS.

Est-ce que le Conseil d’administration pourrait élaborer quelque chose pour promouvoir une approche coordonnée pour identifier effectivement et pour atténuer les menaces à la sécurité du DNS et combattre cet usage malveillant, et deuxièmement, se maintenir comme une source fiable d’informations factuelles sur la santé du DNS.

Particulièrement, est-ce que l’ICANN a pris ou prend des mesures, va prendre des mesures pour augmenter la transparence sur des actes responsables, pour une utilisation malveillante systématique, en particulier avec le DAAR et avec l’ICANN, la conformité avec l’ICANN ? Et de nouveaux contrats de l’ICANN qui soient cohérents avec les recommandations de [l’INSSS] pertinents ?

BECKY BURR :

L’organisation ICANN et le DNS et le GAC travaillent sur cela, et le Conseil d’administration de l’ICANN travaille sur cela ; c’est un thème de plus en plus important pour toute la communauté. Tout le monde sait le travail que j’ai fait dans le bureau appelé OCTO sur le DAAR pour donner davantage d’informations sur les menaces au DNS. Je sais, en particulier, que les parties contractantes travaillent de manière très étroite avec le DAAR pour garantir qu’il s’agisse d’une bonne source d’informations.

L’organisation de l’ICANN, le Conseil d’administration n’est pas

---

responsable de la prise de décisions liées à la conformité contractuelle, mais nous faisons une supervision de tout cela, et nous nous entretenons régulièrement avec le groupe de conformité contractuelle de l’ICANN pour voir si le travail se fait correctement à cet égard.

Je sais que bon nombre d’entre vous ont dû voir le résultat d’un audit récent qu’a fait le groupe sur la conformité contractuelle et sur les registres et leurs obligations pour faire des recherches sur les menaces à la sécurité du DNS. Je pense que la communauté tout entière débat sur les registres et les bureaux d’enregistrement de manière générale sur ce que peuvent faire les registres et les opérateurs de registre pour résoudre ce type de problème ; quelles sont les mesures qui donnent de bons résultats.

Je sais que c’est important de reconnaître que nous sommes tous à la recherche d’outils efficaces pour combattre ce fléau. Je veux donc assurer le GAC, au nom du Conseil d’administration, que tous les membres du Conseil d’administration tiennent compte de manière, enfin, instante de ce thème et que nous continuons à débattre cela.

Nous avons reçu aussi beaucoup de recommandations de ce qu’est l’équipe de révision de concurrence et de confiance des consommateurs, qui se rapportent à l’usage malveillant, surtout en ce qui concerne les nouvelles séries de nouveaux gTLD et les différentes questions liées aux données, parce que le développement de politiques se rapporte aux organismes politiques de l’ICANN. Pour ce cas particulier, la GNSO, nous a envoyé ses recommandations pour le processus de travail pour la procédure des séries ultérieures. Mais nous

---

ne croyons pas que, dans ces recommandations, on puisse finir par transmettre ces recommandations.

Lorsque ces processus de développement de politiques des procédures pour les séries ultérieures analyseront les recommandations et prendront des mesures pertinentes, ces recommandations seront reçues par le Conseil d’administration. Et le Conseil d’administration va demander et va considérer si ces recommandations de la communauté ont été complètement considérées dans le processus d’élaboration de politiques pour les séries ultérieures.

Est-ce que ça répond à votre question ?

GORAN MARBY :

Parce que le GAC a, enfin, donné son soutien au projet GAC. Cela a été un pas en avant pour l’ICANN, comme pour rentrer dans ce qui se rapportait en usage indu du DNS. Une bonne partie de cet usage malveillant du DNS ne se passe pas à l’intérieur du cadre de l’ICANN en ce qui concerne les conflits qu’il y a avec les parties contractantes.

Il y a un problème de l’écosystème, pas seulement de l’ICANN. Alors je suis content maintenant parce que nous, nous en parlons avec d’autres opérateurs sur le fait qu’ils doivent communiquer et ils doivent fournir leurs Informations au système DAAR. Cela permet au système de se développer et d’être plus fiable. Et cela nous aide nous tous à pouvoir combattre l’utilisation malveillante.

Je suis très heureux sur une partie des conversations que nous avons

avec les opérateurs de codes géographiques qui veulent faire partie du même système.

MANAL ISMAIL, PRÉSIDENTE GAC : Merci, Goran, merci, Becky. Permettez de m’arrêter ici pour savoir si mes collègues du GAC veulent faire des commentaires. Est-ce qu’il y a des commentaires ou des questions ?

Bien, nous pouvons continuer donc.

GORAN MARBY :

Je voudrais dire quelque chose à propos de ce que Becky a dit, parce que ça se trouve dans les statuts.

L’organisation ICANN ou le Conseil d’administration ne peuvent pas et ne vont pas participer au modèle multipartite, cela signifie que c’est le problème que l’ICANN affronte lorsqu’il faut faire des politiques par consensus dans la GNSO. Ce que dit Becky c’est que nous envoyons ceci, cette histoire pour le CCT, suivant les règles qui nous ont été imposées ; si le Conseil d’administration veut, disons, en quelque sorte avoir une participation, et je sais que nous ainsi que ceux qui font partie du PDP écoutent et regardent soigneusement ce que dit le rapport de la CCT, vous croyez que le processus de création de politiques appartient à la communauté. Il y a les normes qui sont établies et le Conseil d’administration ne peut pas avoir une interférence dans ce processus.



MANAL ISMAÏL, PRÉSIDENTE GAC : S’il n’y a pas d’autres demandes de paroles, nous pouvons passer au troisième thème, le dernier qui a été proposé par le GAC, à savoir tenir compte des recommandations du CCT et d’autres révisions pertinentes avant de continuer avec une nouvelle série de nouveaux gTLD.

Dans le communiqué de Kobe de l’ICANN63, le GAC a rappelé un avis préalable qui sera pour la série ultérieure de nouveaux gTLD, qui était mentionné dans le communiqué d’Helsinki de l’ICANN56. Et là, on mentionnait que le développement des politiques pour les prochaines séries de nouveaux gTLD devait tenir pleinement compte des résultats et des révisions et des analyses pertinents pour voir quels aspects et quels éléments devaient être adoptés. Le GAC a recommandé au Conseil d’administration de tenir compte de ces résultats et des inquiétudes de ces révisions avant de continuer avec les prochaines séries.

Dans quelle mesure le Conseil d’administration imagine ou pense que les recommandations de la révision de la CCT et d’autres révisions pertinentes ont été abordées ? Quand le Conseil d’administration pense-t-il que ces recommandations seront en vigueur ? Et comment ce calendrier influence-t-il le calendrier des futures séries de nouveaux gTLD ? Enfin, que peut faire le Conseil d’administration pour faire que les recommandations des révisions de CCT visant d’autres parties de la communauté soient mises en œuvre ?

BECKY BURR :

Je pense que cela a une forte relation avec l’usage malveillant dont nous parlions. Il est vrai que la révision du CCT était quelque chose qui devait être fait, qu’il fallait compléter, et le travail des recommandations a été fini. Nous avons reçu ces recommandations et nous travaillons pour nous occuper du budget, attribuer des priorités et les mettre en œuvre.

Je prendrai une minute pour montrer un peu du travail que fait le Conseil d’administration pour que l’on puisse participer, savoir comment toute la communauté peut aller de l’avant. Nous allons vous dire comment nous utilisons ou comment nous gérons ces recommandations de la CCT.

Nous recevons des centaines de recommandations avec celle-ci et il faut donc les évaluer, voir le budget, attribuer des priorités, les mettre en œuvre. Nous avons donc pour ce faire un document pour la discussion où il y a des principes, où l’on voit les recommandations efficaces et la manière de les mettre en œuvre, ainsi que les principes pour ce faire.

Et dans ces recommandations, il y a aussi- ce qui inclut, pardon, le budget et l’établissement des priorités, non seulement pour une révision en particulier ou un groupe intercommunautaire, mais pour aborder tout cela.

J’espère que vous pourrez voir ce document-là et que vous participerez à ce débat avec nous, parce que c’est très important.

Pour ce qui est de la révision du CCT, il y a différents éléments de cette

révision CCT qui se rapportent à des recommandations de politiques. Par rapport à ces recommandations, nous les envoyons aux organismes d’élaboration de politiques spécifiques. Dans certains cas, cela s’est produit avec le processus d’élaboration de politiques pour les séries ultérieures.

Comme je vous l’ai dit, nous faisons un suivi de tout cela et l’EPDP de procédure pour ces séries ultérieures analyse les recommandations, les examine, pour voir quelles sont les recommandations finales pour qu’elles soient considérées de manière appropriée dans l’EPDP des procédures pour les séries ultérieures.

Ceci dit, le Conseil d’administration ne peut pas usurper le rôle d’élaboration des politiques qui est attribuée à la communauté. Ces révisions sont des sources de recommandations obligatoires pour nous. Et donc une révision spécifique ne peut pas non plus usurper ce processus d’élaboration de politiques.

Notre attente est la suivante. Nous espérons que d’autres processus d’élaboration de politiques ainsi que celui des procédures pour les séries ultérieures tiendront compte et analyseront soigneusement de ces recommandations, et que l’on prenne des décisions informées à ce propos.

Lorsque l’on parle des calendriers, des nouveaux gTLD, cela est entre les mains de la communauté. Il y a certaines choses que l’organisation de l’ICANN peut faire pour être prête pour ce faire, pour répondre à certains défis ou à certains problèmes qui pourraient se poser dans une

série ultérieure, mais le Conseil d’administration et l’organisation ne développent pas, n’élaborent pas de politiques. Et nous espérons donc que le processus d’élaboration de politiques pourra être complété. C’est pour cela que je ne peux pas parler de date butoir, parce qu’il y a en ce moment beaucoup de travail lié à la mise en œuvre des politiques et le suivi d’une nouvelle série.

Je ne pense pas donc que nous puissions voir une nouvelle série de gTLD dans le court terme. Mais bon, c’est le groupe des PDP des procédures des séries ultérieures qui doit nous dire quelque chose, et j’espère bien qu’ils le feront.

Quant à la question finale pour savoir si le Conseil d’administration peut garantir que la révision des recommandations du CCT qui visent d’autres parties de la communauté puisse être mise en œuvre, bon, je réponds.

Je pense que nous, les superviseurs, nous les considérons, nous les analysons soigneusement, et lorsque nous recevons des recommandations de politiques, nous vérifions à quelle partie cela se réfère. Et nous voulons voir que les recommandations du CCT adressées à cette partie de la communauté soient largement considérées.

MAARTEN BOTTERMAN :           Merci beaucoup de vos questions ; s’il n’y en a plus, on suggère passer à nos questions.

discussion sur la révision du communiqué

---

MANAL ISMAÏL, PRÉSIDENTE GAC : Oui, merci. En fait, c’était la dernière question de la liste du GAC ; on est à la moitié de notre séance. On a dit qu’on allait avoir le temps suffisant pour traiter les questions du GAC, et puis après celles du Conseil d’administration.

GORAN MARBY : Pour que les transcripteurs le sachent, la personne qui a fait ce commentaire, c’est Maarten Botterman, le président du Conseil, pas Goran Marby.

MAARTEN BOTTERMAN : Ce n’est qu’une plaisanterie. Nous tenons à remercier les services de transcription et de traduction.

MANAL ISMAIL, PRÉSIDENTE GAC : Je voulais simplement vous demander si vous voulez faire des commentaires sur le CCT.

La Suisse, vous avez des commentaires ?

SUISSE : Merci, Manal. Je crois que vous avez lu ma tête.

Merci de vos explications. Et cette troisième question en réalité inclut très bien ce que nous voulions comme vous de réponse.

En même temps, je ne suis pas tout à fait sûr s’il y a un outil de surveillance de votre part permettant d’assurer qu’aucune des recommandations ne soit perdue. Ce que je comprends à partir de certaines délibérations initiales du groupe de travail sur le PDP, c’est que pas dans tous les cas, on sent qu’il soit nécessaire de donner une réponse à la recommandation en question. Pour cela, il faudrait un PDP différent. Peut-être alors vous devriez agir dans ce cas comme intermédiaire et vous assurer qu’il n’y ait rien de perdu et que toutes les recommandations soient protégées.

BECKY BURR :

C’est vraiment une question très intéressante, ça fait partie d’un document de discussion que nous avons élaboré. Et on a suggéré l’existence de registre des recommandations qu’il collecte les recommandations au fur et à mesure de leur réception, et puis voir quel est leur état, si elles s’étaient dérivées, à qui, quelles est leur disposition.

C’est vrai que nous ne pouvons pas forcer un processus d’élaboration de politiques à approuver toutes les recommandations en matière de politiques. Ce que nous pouvons faire c’est faire en sorte qu’ils en tiennent compte. Nous pensons que cela fait partie de notre fonction de supervision.

Vous avez signalé le besoin que nous avons identifié aussi. On a besoin d’un système de surveillance pour voir où sont les recommandations, où vont-elles ? Que s’est-il passé avec les recommandations ? Et, en

plus de cela, nous savons que nous ne pouvons pas obliger un PDP à approuver une recommandation. Nous sommes obligés d’évaluer si l’on respecte l’intérêt public global et si les recommandations sont en ligne avec cet intérêt public mondial. Et aussi si toutes les recommandations des équipes de révision ont été prises en compte.

MANAL ISMAIL, PRESIDENTE GAC :      Merci la Suisse ; merci, Becky. La Belgique.

BELGIQUE :                               Comme nous avons la traduction, je vais utiliser et on va parler en français.

Au niveau des recommandations du CCT, nous sommes évidemment bien conscients du processus de consultation qui est en cours. Il est important effectivement que l’ensemble de la communauté se prononce.

Néanmoins, par rapport aux États, nous avons évidemment des inquiétudes, puisque le phénomène s’amplifie, puisque les abus se multiplient. Nous avons eu une présentation ce matin sur le nombre d’abus qui se multiplie. Donc on peut comprendre qu’il y a un timing lié à l’adoption du nouveau [rons], mais dans le même temps, il y a une urgence qui fait que, à un moment donné, il va falloir se positionner sur les recommandations, les adopter et les implémenter.

Et donc, c’est sur cette urgence que je voudrais insister aujourd’hui, qu’on ne reporte pas des propositions qui sont sur la table aujourd’hui

et qui doivent être traitées immédiatement pour répondre au phénomène qui s’amplifie pour le moment. Merci.

BECKY BURR :

Je vous remercie du commentaire à propos de l’urgence, et je crois que nous savons tous qu’il y a une urgence liée aux cas d’utilisation malveillante.

Il existe des dispositions dans les accords de l’ICANN avec les opérateurs de registre et les bureaux d’enregistrement qui font référence à l’utilisation malveillante et à l’obligation des parties sous contrat à prendre les mesures nécessaires pour lutter contre cette situation et pour y remédier. Nous espérons bien que l’ICANN va respecter ces dispositions.

Nous avons remarqué que le département de la conformité a mené à bien un audit par rapport à cela. Les recommandations de l’équipe de la CCT ont été très importantes. Ce sont des recommandations d’une équipe de révision.

Il y a deux véhicules pour appliquer les obligations pour les parties sous contrat, d’une part les contrats qui sont négociés entre l’ICANN et les différentes parties, et d’autres, les processus d’élaboration de politiques, les processus prescrits qui élaborent des politiques contraignantes dans le domaine de la mission de l’ICANN.

Je suis d’accord et je crois que le Conseil est d’accord également du fait que les recommandations de l’équipe de la CCT sont importantes quant



à l’utilisation malveillante, dans la mesure où on n’a pas élaboré des politiques à cet égard. Il faut analyser l’EPDP pour qu’il s’en occupe.

L’ICANN et les parties contractantes ont également des processus de négociation pour ce faire. Et je crois que vous devez tous avoir vu un travail, un document, 11 je crois, que les parties sous contrat ont élaboré et émis par rapport au type d’utilisations malveillantes qui sont dans le domaine d’application de l’ICANN et d’autres qui sont en dehors de ce domaine d’application.

Je crois qu’il faudrait attaquer un peu partout la question ; il faut penser aux procédures pour des séries ultérieures et considérer l’élaboration de politiques. On a besoin que la communauté élabore des politiques à cet égard. On a besoin aussi d’encourager les parties contractantes d’être proactives, de penser à ce qu’ils peuvent faire dans le domaine de compétence de l’ICANN et en dehors aussi. Je crois donc qu’il faut envisager la question de tous les côtés possibles.

Je sais qu’il y a une sensation ou un sentiment de frustration du fait que l’équipe de la CCT- les recommandations ne soient pas approuvées dans leur ensemble. Je crois que les statuts établissent que la politique correspond aux organes [qui est chargé] de l’élaboration de politiques.

GORAN MARBY :

Le domaine d’application dans ce cas, eh bien, on a 250 millions de noms de domaine dans le monde. 185 font partie de l’ICANN. Donc c’est là le domaine d’application. C’est un problème d’écosystème. Il ne s’agit pas seulement du programme des nouveaux gTLD.

discussion sur la révision du communiqué

---

Je voudrais montrer aussi un autre outil que nous utilisons pour mesurer ceci, à savoir l’indicateur de santé des noms de domaine. Alors là, on peut voir comment on distribue ces différents cas. Je vous suggère de le consulter. Merci.

MANAL ISMAIL, PRESIDENTE GAC : Pour la transcription, le dernier orateur a été Goran Marby. Merci, Goran, merci, Becky. Merci la Belgique pour votre question. S’il n’y a pas d’autres demandes de parole, je crois que nous pourrons passer maintenant aux questions formulées par le Conseil au GAC.

Je m’excuse de la confusion.

CHERINE CHALABY :

Pourriez-vous afficher la question, s’il vous plait ?

Au cours de la dernière année et demie, le Conseil, la communauté et l’organisation ICANN ont travaillé conjointement pour le plan stratégique de 2021-2025.

Ce plan a été approuvé et adopté par le Conseil d’administration à Marrakech. Le plan stratégique lui-même est difficile à mettre en œuvre. On a besoin d’un plan de mise en œuvre. Alors l’organisation ICANN travaille sur un plan de mise en œuvre, ce que nous appelons le plan opérationnel et financier de l’ICANN.

Ce plan sera disponible pour commentaires de la communauté en décembre de cette année. Il est presque terminé, mais il sera présenté

pour consultation publique à ce moment-là.

Une partie de ce plan a trait à l’évolution ou l’amélioration de l’efficacité de certains aspects de notre modèle de gouvernance. Il s’agit là d’une initiative facilitée par Brian Cote, membre de la communauté. Et l’idée est que ceci soit disponible en décembre.

Alors pour décembre, on aura trois plans disponibles: le plan stratégique, le plan opérationnel et financier et une version préliminaire d’un plan de travail pour améliorer les aspects qui préoccupent le modèle multipartite de l’ICANN.

Le plan stratégique a déjà été approuvé, les autres vont faire l’objet des commentaires publics. Les statuts indiquent que pour juillet prochain, le plan opérationnel et budget et le plan stratégique vont commencer leur mise en œuvre. Alors la question que l’on peut se poser est la suivante. Que fait-on ? Qui est responsable de la mise en œuvre ? Qui est responsable de la supervision ? La communauté est-elle concernée ou pas ?

Alors on a démarré ce dialogue avec la communauté à Kobe. On a demandé à chaque unité constitutive cette question, et on a reçu de très bonnes contributions. On a pris en compte tout cela, on l’a résumé, on l’a synthétisé et nous voulons le partager avec vous.

Nous voulons partager avec vous ce que nous a dit la communauté, les actions suggérées pour le Conseil, pour l’organisation ICANN et vous, comme communauté. Si vous me permettez quelques minutes, nous avons des diapos pour chacun de ces groupes. Donc je vais vous les

montrer et, après, on va ouvrir le micro pour les questions.

Lorsqu’on entend les actions suggérées, la discussion devrait être centrée, eh bien, à vous de voir s’il y a quelque chose qui manque, s’il y a quelque chose qui n’est pas bien. Et si tout est bien, comment fait-on pour que ceci devienne une réalité. Voilà, c’est l’objet de cette conversation. On peut avancer un tout petit peu s’il vous plait ?

Avant de passer à l’action, je veux vous rappeler que le plan stratégique à cinq objectifs stratégiques. Il ne faut pas rentrer dans les détails ; il suffit de dire que cela a trait à la sécurité, l’autre à la gouvernance de notre système des identificateurs, l’autre géopolitique, l’autre avec les aspects financiers.

On passe à la diapo suivante pour voir les actions suggérées par la communauté au Conseil d’administration.

Alors la communauté dit au Conseil que le plan stratégique a une nouvelle vision. La vision, c’est d’être les leaders d’un système d’identificateurs uniques, d’un système interopérable d’Internet ouvert. Alors, comment faire pour démontrer qu’ils sont le leadership, qu’ils défendent cette vision au-delà des papiers des documents ? Vous devez le démontrer. Voilà, c’est la première chose qu’ils disent.

Deuxièmement, ils nous disent ce que nous croyons que vous, en tant que Conseil d’administration, vous devez mettre en ligne vos tâches avec ces cinq objectifs ; vous devez les respecter et faire en sorte de respecter justement ceci. Vous devez nous concerner tous, tous dans la communauté, l’organisation, le Conseil, pour que la mise en œuvre soit

un véritable succès.

Voilà donc pourquoi on a commencé à parler de la question à Kobe.

La quatrième action suggérerait quelque chose de très important. Eh bien, on va commencer à mettre en œuvre ces trois plans à partir du 1er juillet de l’année prochaine, mais nous attendons que le Conseil d’administration fasse la supervision de la mise en œuvre de ces plans. Le Conseil ne peut pas se laver les mains et laisser que ceci se passe sans supervision ; il faut le superviser et il faut connaître l’état d’avancement.

Et pour finir, on nous dit que le plan stratégique doit être un document vivant. Ce n’est pas quelque chose que l’on développe, puis on le garde dans un tiroir et on l’oublie. Non, non. Il faut être engagé. Il faut être concerné pour pouvoir le réviser périodiquement et voir si on peut faire des modifications, s’il faut changer la route à mi-chemin.

Voilà donc les cinq actions qui ont été suggérées par la communauté au Conseil d’administration.

Nous passons à la diapo suivante.

Ici, on a les suggestions que l’on fait à l’organisation ICANN. Quand je dis vous, je ne dis pas le GAC. Je dis toutes les unités constitutives ; ce n’est pas seulement le GAC, mais tous.

La première chose que l’on nous dit c’est, bon, il y a trois plans qui vont être mis en œuvre ; qui sera l’administrateur ? Qui sera le gestionnaire ? alors, l’organisation ICANN devrait administrer la mise en œuvre et

produire tous les plans détaillés, garantir le respect des objectifs, etc.

Si vous voyez en bas, le numéro 6, on dit nous voulons aussi que l’organisation ICANN donne à la communauté des rapports sur l’état d’avancement de ces plans. Alors les administrateurs de la mise en œuvre, mais aussi présenter les rapports de progrès.

En deuxième lieu, il y a quelque chose lié à un objectif spécifique du plan opérationnel : assurer que l’ICANN soit durable du point de vue financier. Alors on nous dit bon, nous voulons garantir que les dépenses opérationnelles sont sous contrôle.

Deux des objectifs stratégiques de l’ICANN relatifs à la sécurité nous disent que l’ICANN ne peut pas respecter ces objectifs. Nous voulons que vous participiez avec d’autres alliés, avec les RIR, les opérateurs de serveurs racines, l’IETF et d’autres pour pouvoir concrétiser ces objectifs. Dans les objectifs de Goran, il y en a un qui est lié à notre travail.

Le numéro 4, et cela peut être très intéressant pour vous, fournir les ressources nécessaires pour prévoir, comprendre et répondre aux changements de l’environnement réglementaire et législatif au niveau mondial. C’est-à-dire, nous, on ne veut pas courir toujours derrière les faits. C’est ce que l’on pourrait dire que l’on a fait avec le RGPD. Nous voulons prévoir, nous anticiper surtout à tout ce qui va se passer, dans la mesure du possible. Et comment on va consulter avec les autorités, les gouvernements, pour savoir ce qui vient.

Numéro 5. On nous dit vous devez vous assurer aussi que tous les ans,

lorsque vous faites votre plan opérationnel et budget, on veut être sûr que ce budget soit tout à fait en ligne avec le plan stratégique quinquennal. Alors voici donc les actions que vous suggérez à l’organisation ICANN.

Et la dernière diapo, voilà, il y a les actions suggérées que vous devez faire en tant que communauté.

Vous dites, premièrement, il faut s’assurer qu’il y ait une acceptation de la communauté de la nouvelle vision et du plan stratégique, c’est-à-dire ce n’est pas seulement un travail sur les documents. Il faut penser que c’est la direction de l’ICANN. C’est la vision, il faut l’accepter et agir en conséquence.

Deuxièmement, la deuxième action. C’est dans la mesure du possible, parce que pas toutes les stratégies sont applicables à toutes les unités constitutives, mais pour les objectifs stratégiques pertinents aux différentes unités constitutives ou parties prenantes, il est important qu’il y ait une cohérence avec le travail de cette unité.

Numéro 3. Ce que l’on dit, c’est que lorsqu’on a eu la transition, et on a regardé la transition, il y avait un principe avec lequel on a été tous d’accord ; on allait soutenir un modèle multipartite et il fallait l’améliorer, l’élargir au fil des ans, pour qu’il continue à être pertinent. Et l’un des objectifs du plan stratégique a trait justement au respect de ce que l’on a promis au cours de la transition, c’est-à-dire garantir l’efficacité du modèle. Ce que vous nous dites, c’est que si nous croyons à ça, il faut nous engager pour que ceci devienne une réalité.

Le numéro 4, très intéressant. Vous avez demandé que la communauté, le Conseil et l’organisation ICANN établissent un mécanisme pour que la communauté soit en mesure de réviser et de s’impliquer avec le plan stratégique de manière périodique. Alors il faut vous mettre au courant de toutes les activités pour qu’au moment de la révision on soit mieux informé et on puisse prendre de bonnes décisions.

Et pour finir, la question de la productivité. Nous savons tous qu’il y a des questions relatives à la priorité des différents travaux, aux volontaires, aux ressources limitées de l’ICANN, etc.

Alors la communauté suggère d’augmenter le groupe de volontaires qui fait le travail, et que la communauté présente des recommandations effectives, opportunes, et des politiques pouvant renforcer la conscience chez la communauté que les ressources de l’ICANN sont limitées.

Je m’arrêterai ici. C’était les suggestions que vous nous avez faites. Est-ce que cela a du sens ? Est-ce que vous pensez qu’il manque quelque ? Est-ce qu’il faut ajouter quelque chose ? Et si ces suggestions sont enfin judicieuses, comment ferons-nous assumer ces engagements pour mettre à bien ou pour mettre en œuvre ces recommandations ?

MANAL ISMAÏL, PRÉSIDENTE GAC : Merci beaucoup, Cherine. Bien sûr, nous avons présenté cet ensemble des diapos que vous nous avez envoyées.

Je crois que, hier, il y a eu deux points qui nous semblaient manquants



ici.

La première concernait le fait qu’il fallait renforcer l’inclusion et la participation significative.

La deuxième se rapportait à ce qui peut être le système de coopération de gouvernance de l’Internet plus large.

Je vais m’arrêter ici. La Suisse voudrait peut-être approfondir un tout petit peu sur ce travail. Enfin, sur ces deux points ?

SUISSE :

Madame la présidente, si vous me désignez comme cela, je vais essayer de le faire. Donc, lorsque nous avons regardé, nous avons vu cet ensemble des diapositives, bien sûr, il y a un grand nombre de documents supplémentaires, mais le seul fait de regarder ces images et de voir les cinq objectifs généraux qui sont spécifiés là, et ces différents plans d’action et ces différents objectifs, ce qui m’a étonné, moi, c’est que, au début, il y avait une référence pour améliorer non seulement l’efficacité, mais aussi le caractère inclusif du modèle.

Et puis, lorsque nous avons vu les détails spécifiques, j’ai vu que ce caractère inclusif n’y est plus. À mon avis, et je sais qu’il y a certains collègues qui sont d’accord avec moi, il y a un défi à relever, là, un grand défi à relever là. Nous le savons ; nous en sommes conscients. Mais nous devons continuer à travailler.

Et pour ces collègues, non seulement les collègues du GAC, de l’ALAC, de la GNSO et d’autres unités constitutives, il s’agit d’unités

constitutives qui ont moins de ressources pour pouvoir participer, mais qui ont différents points de vue.

Je crois que lorsque nous parlons d’efficacité, nous ne parlons pas de tous les aspects de l’inclusion et de cette participation significative. Donc lorsque nous parlons du premier point où l’on parle d’inclusion et participation significative, c’est ce que je veux signaler.

Pour le prochain point, dans un autre point, on fait référence dans cette diapo, et je pense que ceci est très opportun et très important. Je pense qu’il faut suivre l’élaboration des réglementations, aussi bien nationales qu’internationales. On mentionne aussi le suivi ou le fait de porter son attention aux changements géopolitiques.

Il y a en fait une composante de suivi, là, bien sûr, me semble-t-il, mais je crois qu’il manque encore une approche plus proactive pour pouvoir positionner l’ICANN dans l’écosystème de la coopération numérique ou de la gouvernance de l’Internet plus large. Nous savons tous ce qu’est l’interconnectivité, l’interdépendance de plus en plus forte. Et nous avons le premier ou le seul panel établi des Nations Unies. Le thème concernait la coopération numérique dans le domaine de l’interdépendance.

Je crois que l’ICANN doit avoir une vision proactive et très claire du rôle qu’elle joue, parce que c’est justement l’un des acteurs importants sur la scène. Comme c’est le cas aussi pour le besoin du maintien de réseaux de coopération productifs avec tous les acteurs qui sont sur la scène. Je crois que ceci ne se reflète pas tout à fait dans ces diapos

lorsque nous parlons de suivi. J'espère bien que mon intervention a pu être utile. Merci beaucoup.

CHERINE CHALABY :

Bon, je peux parler de ce qu'est l'inclusion. C'est vrai que dans ces diapositives, c'est vrai, c'est comme cela que les choses se passent. Mais je ne sais pas si vous avez pu voir le travail fait par rapport à l'efficacité du modèle multipartite, parce qu'il y a un thème en particulier qui a été identifié où l'on faisait justement référence à ce caractère inclusif. C'est reflété là. Et c'est un thème important. C'est vrai que ce n'est pas visible ici, mais ce n'est pas quelque chose qu'on a oublié.

Au point trois, il faudrait peut-être le souligner. Ou peut-être dans la première diapo. Mais nous ne perdons pas de vue cette question. La question du caractère inclusif est toujours en vigueur, et je vous donne l'assurance que nous allons nous centrer sur cela.

Pour ce qui est des autres points de la gouvernance élargie de l'Internet et la présence dans les entités de coopération, je vais céder la parole à mes collègues.

MAARTEN BOTTERMAN :

Ce que nous devons reconnaître du plan stratégique, c'est que ces deux domaines clés, nous avons besoin de participer à ces domaines clés. Nous ne sommes pas les maîtres de tout ; nous avons une mission assez limitée, et nous devons établir le dialogue avec d'autres acteurs. Je

crois que nous sommes en train de nous assurer vraiment d’avoir toutes les informations nécessaires pour travailler, donc pour nous occuper de ce travail Internet par l’intermédiaire de ces plateformes, donc de manière directe ou avec d’autres partenaires, pour comprendre ce que nous devons faire.

Donc ce que vous venez de dire se trouve dans le cadre de ce à quoi nous réfléchissons. Nous allons continuer à travailler là-dessus.

Je veux clarifier aussi que nous ne faisons pas tout de nous-mêmes, tous seuls. Nous faisons tout cela avec d’autres, avec la collaboration d’autres ; alors vous, à l’intérieur du GAC et les gouvernements- les gouvernements participent à d’autres domaines, comme par exemple l’IETF ou l’ISOC.

MANAL ISMAÏL, PRÉSIDENTE GAC :      Merci, Maarten. Merci.

Merci beaucoup. Pour que cela soit noté, je veux dire que le dernier orateur était Maarten Botterman. Jorge, je ne voulais pas vous signaler du doigt, ce n’était pas mon idée.

CHERINE CHALABY :                   Maintenant, pour que vous le sachiez, le caractère inclusif se trouve là, mais je veux aborder d’autres questions, parce qu’elles sont toutes en rapport.

La première se rapporte au caractère inclusif, à la participation et au

consensus. Donc c’est une partie du travail qui est importante.

Ensuite il y a l’attribution des priorités et une utilisation efficace de nos ressources.

Il y a un autre ; oui, c’est la question numéro trois et se rapporte à la confiance, la culture.

Le numéro quatre, c’est la précision dans la portée de notre travail.

Le cinq, c’est la complexité des processus, les statuts, etc.

Et le prochain se rapporte aux rôles et aux responsabilités qui ne sont pas clairs entre le Conseil d’administration, l’organisation et la communauté pour la décision pour la prise de décision.

Tout cela fait partie des thèmes principaux identifiés par la communauté qui nous a dit qu’il faut que nous travaillions sur cela.

MANAL ISMAÏL, PRÉSIDENTE GAC : Merci beaucoup, Cherine. Est-ce que vous avez d’autres commentaires ? Autrement, avant de conclure, la Belgique vous plait.

BELGIQUE : Hier, nous avons vu une présentation d’une étude très importante de l’université de la Norvège qui se rapportait à la crédibilité de l’ICANN, du personnel, du Conseil d’administration, et même des États à l’intérieur de ce modèle multipartite. Ce serait intéressant d’analyser cette étude et de voir s’il y a une mesure que nous pourrions prendre,

parce que l'ICANN a l'air d'être un monstre énorme ; il y a tant de groupes de travail. C'est tellement difficile de suivre tous les groupes. Alors lorsque nous demandons à avoir des gens qui se portent volontaires, même au sein du GAC, c'est très difficile de suivre le travail des groupes de travail. Bien des fois, nous devons expliquer aux citoyens et aux sociétés quel est le rôle de l'ICANN, quel est le rôle de ce modèle multipartite.

Et parfois, c'est difficile à comprendre pour le citoyen courant. Pour une entreprise courante.

Je voudrais remercier tout le personnel de l'ICANN qui nous aide à organiser notre travail ici et à rédiger les avis. Nous remercions le personnel de l'ICANN de ce travail.

MANAL ISMAÏL, PRÉSIDENTE GAC :      Merci beaucoup la Belgique et c'est vraiment comme cela que cela arrive. Le GAC a vu les résultats d'hier avec beaucoup d'intérêt parce que c'était une étude sur la légitimité.

GORAN MARBY :                            Je veux faire un commentaire parce que je pense que c'est très important. C'est une université de Gothenburg. Et c'est très important parce que c'est l'université où j'ai étudié.

MANAL ISMAÏL, PRÉSIDENTE GAC :      Et c'est très bien de le savoir.

---

Est-ce qu'il y a d'autres commentaires ? Autrement, avant de clore la séance, je veux remercier Cherine. Je sais que c'est sa dernière réunion en tant que président du Conseil d'administration. Merci. Merci énormément, Cherine, de ces neuf années de service. Je sais que le GAC vous a occupé pendant ces neuf années. Donc, nous vous souhaitons les plus belles choses et nous espérons que vous serez toujours en contact avec l'ICANN d'une manière ou l'autre.

Nous, en Égypte, nous avons un dicton qui dit qu'une fois que l'on a bu dans le Nil, on y revient. Et je crois que l'ICANN c'est à peu près la même chose ; une fois qu'on commence, c'est difficile de s'arrêter. Nous espérons donc vous revoir ici, et nous vous souhaitons la meilleure des choses, les meilleures choses. Nous faisons les meilleurs vœux pour vous.

Et merci à tous les membres du Conseil d'administration. Merci à mes collègues du GAC, aux membres de la communauté de s'être représenté ici, et je demande à mes collègues du GAC de rester ici parce que nous allons commencer à rédiger le communiqué.

MAARTEN BOTTERMAN :           Merci beaucoup, Manal, et merci à tous les membres du GAC de nous avoir accueillis.

MANAL ISMAÏL, PRÉSIDENTE GAC :    Nous sommes donc prêts pour commencer. S'il vous plait, veuillez vous installer à vos places.

Merci à tous. Je vous remercie d'avoir rédigé des parties du communiqué. J'ai été vraiment impressionnée de voir le communiqué aujourd'hui avec tellement de contributions. Merci donc à tous.

Dans cette séance, nous avons prévu de travailler pendant 30 minutes, peut-être moins. Nous allons voir la structure du communiqué, le texte que nous avons déjà, ce qui nous manque, ce qu'il faudrait attendre, et après on va faire une pause de 15 minutes, et par la suite on se réunira encore une fois.

Il nous reste encore 90 minutes après la pause pour travailler sur le communiqué.

Nous allons donc voir la structure du communiqué, ce que nous avons reçu ; il y a l'introduction comme d'habitude, avec le nombre de participants, d'assistants, d'observateurs. On a inséré ici un texte concernant le décès du Dr Tarek Kamel. Ceci, on l'a rédigé au cours de la première plénière sous la rubrique activités, avec d'autres activités constitutives et participations de la communauté. Il y a les rapports habituels des activités et des réunions que l'on a menées, la réunion avec le Conseil, avec la GNSO, avec le Groupe des parties prenantes des registres, la réunion avec le groupe de travail intercommunautaire sur les enchères des nouveaux gTLD.

Dès qu'il y aura plus de réunions avec d'autres unités, on va compléter cette section. Mais enfin il y a une description de ce que l'on a fait.

Pour ce qui est des délibérations avec d'autres unités constitutives, ici on a la participation du GAC dans les différentes séances

---



intercommunautaires ; une qui a eu lieu un peu plus tôt sur l’EPDP. Il y en a d’autres qui auront lieu demain et après-demain.

Dans la rubrique affaires internes, il y a le nombre de membres du GAC. Il y a de nouveaux membres, de nouveaux observateurs, le résultat des élections. Et puis les rapports des différents groupes de travail : le groupe de travail de la sécurité publique, le groupe de travail des droits de l’homme, le groupe de travail sur le NomCom, sur les régions faiblement desservies, le groupe de travail sur les noms géographiques et le groupe de travail sur les principes opérationnels, par la suite, le groupe de coordination pour les séries ultérieures de nouveaux gTLD.

Merci, Fabien, de m’avoir rappelé.

Les parties qui sont marquées ont été présentées par la Belgique. Ceci a trait à l’idée d’avoir un outil similaire à ce que nous avons pour les codes à deux caractères, et ça, pour les noms géographiques. Pour l’instant, nous avons inséré le texte au-dessous du texte de la séance pertinente.

Par la suite, on va discuter le texte bien entendu, et on parviendra à un accord.

On avance un peu plus, s’il vous plait.

Il y a le groupe d’interaction GAC-Conseil, le BGIG, qui s’est réuni aujourd’hui avant le déjeuner. Les questions opérationnelles du GAC ; on a débattu des élections et d’autres questions. Ce n’est qu’un reflet de ce que nous avons abordé au cours de la séance.

On va voir si on peut avancer avec ce texte.

Sous la rubrique « Divers », il y a le premier point sur. Amazon ; je crois que le texte a été présenté par le Brésil, c’est bien ça ?

On continue. Il semblerait qu’il y a deux présentations différentes. Il y a un texte présenté au tout début, mais il a été modifié. Malheureusement, on ne peut pas identifier qui a fait ces changements. Ce serait donc bien de pouvoir coordonner ou peut-être faire des commentaires sur le texte qui fait l’objet de modifications pour savoir qui fait les modifications en définitive. Dans ce cas, vous pourriez travailler ensemble.

On fait défiler le texte. Le Brésil, allez-y.

BRÉSIL :

Merci, Manal. Je dois signaler que le texte que nous avons présenté est celui qui est barré, et je me demande si ce ne serait pas plus facile de faire le suivi si l’on avait ma version à moi et puis la version alternative pour pouvoir la comparer. Même si j’avais un ordinateur en face de moi, je ne pourrais voir mon texte.

Oui si vous voulez présenter un texte alternatif, assurez-vous de ne pas barrer le texte original. Assurez-vous de présenter une nouvelle alternative en vous identifiant pour savoir qui présente l’option et ainsi pouvoir comparer des textes sur l’écran.

discussion sur la révision du communiqué

---

MANAL ISMAÏL, PRÉSIDENTE GAC : Très bien Fabien ; Fabien a enlevé et il a marqué le texte en couleur. On travaille tous avec ce Google doc, alors merci de votre patience Fabien.

Je ne sais pas s’il y a quelque chose d’autre à signaler sur le communiqué, la rubrique de l’avis par consensus au Conseil, on a la révision du CCT. Et je crois que c’est la seule partie qu’il y a dans cette rubrique. Et puis l’accès aux données d’enregistrement des gTLD.

Pour l’instant, il n’y a presque rien. Et puis on ajoutera le texte qui correspond. On n’a pas encore fini, n’est-ce pas ?

Là, il y a la rubrique sur le suivi des avis préalables. Là, nous avons un texte qui correspond à la protection des désignations et des identificateurs de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge et les protections des OIG.

Enfin, il y a une rubrique habituelle sur la prochaine réunion en personne. Nous sommes donc dans cette situation avec le communiqué.

Je remercie ceux qui ont présenté des textes et des commentaires. Je tiens à remercier ceux qui agissent en tant que rédacteur et qui ont présenté le texte pour que nous puissions en discuter.

Je regarde l’heure ; je ne suis pas sûre. À quelle heure elle finit, cette séance ? Bon, on a encore sept minutes. Je ne suis pas sûre s’il y a quelque chose que l’on puisse discuter rapidement.

La Belgique, allez-y.

BELGIQUE : Je voudrais faire un commentaire sur le produit de la vente aux enchères. Merci à [Benedetta] de sa collaboration. Si vous vous rappelez, nous avons trois options maintenant pour choisir une nouvelle structure de l'ICANN ou quelque chose comme une organisation à but non lucratif.

Peut-être faudrait-il ajouter quelque chose du genre, c'est-à-dire ce que nous voudrions ajouter comme critère de sélection peut-être quelque chose lié à l'organisation, parce qu'on n'a rien dit à propos de ces options. Je crois qu'il faudrait dire quelque chose. Je n'ai pas de position prise. Je ne sais pas quoi faire. Mais je voudrais que l'on connaisse les critères d'élection de cette nouvelle structure. Alors avant la sélection projet, on pourrait parler de la sélection de la structure.

MANAL ISMAIL, PRESIDENTE GAC : Merci la Belgique.

C'est la sélection du mécanisme à suivre. N'est-ce pas ? Mais-

BELGIQUE : Je peux voir ça avec [Benedetta] pendant la pause pour voir ce que l'on peut rédiger.

MANAL ISMAÏL, PRÉSIDENTE GAC : OK, vous faites ça, et puis après, on voit le texte en détail. D'autres commentaires en ce moment ? OK, alors on va faire une pause.

---

discussion sur la révision du communiqué

---

On va se réunir à 17 heures.

Je vous prie d’être là à l’heure pour pouvoir approfondir notre analyse et voir les différentes rubriques de notre document.

Merci.

**[FIN DE LA TRANSCRIPTION]**